

Plaidoyer pour une intervention mieux concertée visant au curage des exutoires de la ville du Cap-Haitien

Par Jean-Philippe Joseph, Ingénieur-Maitre
29 janvier 2018

Le gouvernement Haïtien a annoncé un projet de démolition de maisons dans la ville du Cap dans le cadre du programme de la Caravane du Changement lancé à travers le pays. Ce plaidoyer est plutôt un cri d'alarme face aux rumeurs persistantes sur l'implémentation d'un projet apparemment mal-conçu, boiteux, expéditif, et même cynique, qui, à tort, peut porter grand préjudice aux habitants et leurs biens, et même au patrimoine bâti de la ville du Cap-Haitien. Ce plaidoyer vient du cœur d'un fils du Cap, mais aussi de sa conscience professionnelle en ce qui a trait à l'exécution de projet de grandes portées comme suit :

1. L'intervention du gouvernement doit viser le problème environnemental de la commune du Cap dans sa totalité : l'urbanisme et le zonage, le reboisement, la gestion quotidienne des déchets, et le traitement des eaux pluviales--en amont dans les mornes avoisinants ; en aval tout au long du littoral de la ville ; et dans les tubes (ou canaux) souterrains facilitant l'écoulement des eaux jusqu'aux exutoires vers la mer. Je m'adresse ici sur le dernier aspect susmentionné de cette intervention
 - a. En tout premier lieu, une opération de curage de la rivière du Haut-du-Cap jusqu'à son embouchure à la Rue 5 s'avère impérative. Particulièrement, le segment Rue 2 - Rue 5 qui retient encore tous les débris de l'ancien Pont Hyppolite de la Rue 2 effondré dans les années 70, et plusieurs vestiges de navires abandonnés au cours des trente dernières années contribuent grandement aux fréquentes inondations de cette partie de la ville.
 - b. Ensuite, une opération de dragage du littoral de la ville est nécessaire. En particulier, cette opération viserait les segments : Rue 5 – Rue 15 et Rue 20 – Rue 24 boulevard. Sans ce travail géant, même si les tubes sont nettoyés, la ville continuera d'être menacée aux moindres averses.
 - c. Une opération d'inspection technique de tous les exutoires/tubes souterrains pour identifier leur état de fonctionnement et les dommages causés à travers le temps due à l'absence totale d'un programme d'entretien permanent des infrastructures de la Ville du Cap. Et c'est seulement à partir des résultats de ce travail technique qu'on devrait prendre des dispositions appropriées pour réparer, construire, démolir autant que faire se peut, et reconstruire mieux.
2. On ne saurait appliquer aveuglement une loi nationale qui requiert de laisser un espace libre de cinq mètres de chaque côté des tubes souterrains facilitant l'écoulement des eaux vers la mer ou une rivière. Toutes les rues longitudinales (Est-Ouest) de la ville du Cap-Haitien, de la Rue 3 au quartier du Carénage, sont traversées par de tels tubes souterrains. Il serait aberrant d'appliquer cette loi dans une ville à structure coloniale où les rues longitudinales ne font même pas 10 mètres de largeur, incluant les trottoirs. Sinon, on devrait démolir la ville entière.
3. Cette intervention doit aussi préserver le patrimoine bâti de la Ville du Cap. Par exemple, comment comprendre qu'une tel programme de démolition puisse viser le deuxième bâtiment le plus large de la ville, sis à l'angle de la Rue 3A. Ce bâtiment appartenant, durant la période de l'occupation américaine en Haïti, au 1^{er} Consul American en Haïti, Mr Corey Wood, et ensuite au feu Emmanuel Carbonel, date de la fin du 19^e siècle et, de fait, rentre d'emblée dans le patrimoine de la Ville du Cap. Les autorités actuelles ont le devoir de protéger ce patrimoine.

4. Les autorités ont, pour le moins, le devoir de rédiger et de communiquer à la population leur plan d'action/intervention avec cartes/dessins/maquette à l'appui pour que tout le monde soit édifié des sacrifices à consentir et aussi des bénéfices qui vont découler suite à l'intervention de la Caravane du Changement au Cap. Faute de quoi, l'intervention du gouvernement risque d'être perçue comme un autre mouvement politique, arbitraire et anarchique.
5. Prenez le temps de bien faire. Les problèmes du Cap, à l'image du pays, datent de plusieurs décennies. Oui, il faut intervenir. Il est grand temps de le faire. Mais, mal faire c'est aussi gruger le temps et les maigres ressources dont disposent le pays. Messieurs les dirigeants, il faut mieux planifier cette intervention et communiquer vos plans !

Je formule mes vœux de succès à ce programme de Caravane de Changement qui finalement se veut d'apporter un souffle d'espoir et de renouveau à la population capoise. Cette population, victime de l'incompétence de ses dirigeants, et qui constate, depuis des décennies et avec la mort dans l'âme, l'état de délabrement avancé de ce patrimoine national, notre chère Cité du Cap-Haitien. Messieurs les dirigeants et techniciens, saisissez cette occasion exceptionnelle qu'offrent le Président de la république et son gouvernement pour bien faire, faire de façon durable, et au bénéfice de la population capoise.

Puisse le Cap renaître de ses cendres !

Patriotiquement,

Jean-Philippe Joseph, ing.
jjoseph121@gmail.com